Création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire)

Recommandation du Comité conjoint de la planification au Sénat académique

R: 04-CCJ-190312

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire). »

Vote sur RO4 unanime ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire). »



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

0 3 MAI 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 2 mai 2019

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
Secrétariat général
Université de Moncton

Objet : Consultation au sujet de la Création de deux programmes de post-baccalauréat, soit le Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire) et le Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire)

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 16 avril 2019 visant à consulter l'ABPPUM sur une modification de la création de deux programmes de post-baccalauréat, soit le Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire) et le Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire) au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie et au Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines de la Faculté des sciences de l'éducation.

En ce qui a trait à la création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire) et du Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire), nos consultations révèlent que les Unités sont favorables.

Le Bureau de direction de l'ABPPUM salue l'initiative de création de ces Baccalauréats en immersion/inclusion scolaire. L'Université de Moncton jouit de conditions uniques au Canada pour former des enseignantes et des enseignants capables de relever le défi lancé par le *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 du gouvernement du Canada* qui souhaite une augmentation des inscriptions dans les programmes en immersion à travers le pays.

Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Pavillon Pierre-A.-Landry, Local 245, Moncton, N.-B. EIA 3E9

Téléphone : (506) 858-4509

Courrier électronique : abppum@umoncton.ca

Cependant, dans l'éventualité que le Sénat académique accepte de créer ces Baccalauréats, l'Association réitère qu'il est impératif de prévoir pour ces unités académiques les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral. L'embauche d'une professeure chercheure ou un professeur chercheur est essentiel pour que ces programmes soient concurrentiels avec leurs équivalents dans les autres universités de la région.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président,

Mathieu Lang



Secrétariat général

Le 16 avril 2019

Monsieur Mathieu Lang Président de l'ABPPUM ABPPUM Campus de Moncton - Université de Moncton

Objet : Consultations auprès de l'ABPPUM

Monsieur,

La présente fait suite à la présentation du dossier de création de deux programmes de postbaccalauréat, soit le Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire) et Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire). Le programme a été recommandé au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs. La prochaine étape est la présentation du dossier au Sénat académique le 6 mai prochain pour décision.

Le dossier nécessite un avis de l'ABPPUM conformément à l'article 12.06.03 (b) de la convention collective 2014-2018 qui dit ceci :

« L'ABPPUM sera consultée et l'Employeur s'engage à solliciter et à considérer son avis, ses conseils ou recommandations circonstanciés sur les sujets suivants : [...] Sans préjudice à la compétence du Sénat académique, l'établissement de nouveaux programmes, l'élimination ou la modification importante d'un programme ou la suspension des inscriptions dans un programme. »

Vous trouverez ci-joint le dossier qui a été présenté au Comité des programmes pour votre considération. Veuillez faire parvenir votre avis au plus tard le 5 mai 2019 à l'adresse suivante :

Secrétariat général 18, avenue Antonine-Maillet Campus de Moncton, Université de Moncton Moncton (Nouveau-Brunswick), E1A 3E9

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale,

Syme Castonguay

18, avenue Antonine-Maillet Moncton NB E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4106

secgen@umoncton.ca www.umoncton.ca



Faculté des sciences de l'éducation

VIETR TALK A LENGUE L'ENT

08 AVR. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 9 avril 2018

CAMPUS DE MONCTON

1 0 AVR. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur André Samson
Président du comité des programmes
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
18, avenue Antonine-Maillet
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

PAR COURRIEL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

0 3 OCT. 2018

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Propositions de création de deux baccalauréats en éducation (immersion / inclusion scolaire)

Monsieur,

Veuillez trouver avec cet envoi deux propositions de création de baccalauréats en éducation, soit le baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire) et le baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire). Il s'agit de post-baccalauréats de deux ans qui prépareront à l'enseignement pour les programmes d'immersion française au Canada.

Comme vous le savez, il y a un manque important d'enseignants et d'enseignantes d'immersion française au Canada, tel que rapporté régulièrement dans les médias. Notre proposition de créer des programmes qui préparent spécifiquement pour l'enseignement de la langue seconde vise à recruter et former des finissants et des finissantes de ces programmes qui souhaitent devenir enseignantes et des enseignants en immersion. Évidemment, d'autres candidats et candidates qui respectent les conditions d'admission pourront également s'y inscrire. Nous avons inclus à ce nouveau programme une belle formation en inclusion scolaire, ce qui apportera une importante valeur ajoutée à ces programmes.

Vous trouverez dans les documents qui accompagnent cette demande une explication du contexte qui nous mène à proposer ces programmes ainsi que les précisions du pourquoi nous y ajoutons la composante inclusion scolaire. Vous remarquerez également qu'il s'agit surtout d'un regroupement particulier de cours que nous offrons déjà dans nos

Pavillon Jeanne-de-Valois 18, avenue Antonine-Maillet Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA

Téléphone: 506.858.4400 Télécopieur: 506.858.4317

fed@umoncton.ca www.umoncton.ca autres programmes de formation. Ainsi, dans la proposition de création de ces deux programmes, il nous faut seulement créer trois nouveaux cours.

Vous noterez également que l'un des cours proposés dans ces deux programmes, *EDUC2003 Le français en enseignement*, en est un dont la création est en cours. En effet, nous faisons parvenir au Comité des programmes un projet de modification de tous nos programmes de premier cycle en éducation pour y inclure partout ce nouveau cours. Voilà pourquoi nous avons placé ce cours dans les programmes proposés.

L'UARD en éducation a adopté le programme de baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire) lors de sa réunion du 24 janvier 2018. Le Conseil de faculté l'a également adopté à sa réunion du 31 janvier 2018. Le programme de baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire) a été adopté par l'UARD en éducation à sa réunion du 15 mars 2018. Le Conseil de faculté l'a également adopté le 23 mars 2018.

Nous vous demandons donc d'apporter ces deux propositions au Comité des programmes pour leur étude et assentiment.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Marianne Cormier, Ph. D.

Nacianne Grinnier

Doyenne

p. j.

PROJET DE CRÉATION DE PROGRAMME BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION PRIMAIRE (IMMERSION/INCLUSION SCOLAIRE)

Soumis par : Faculté des sciences de l'éducation

Faculté des sciences de l'éducation Université de Moncton Moncton, N.-B. Septembre 2018

D7

TABLE DES MATIÈRES

1.	CPR-1	ÉNONCÉ DE PRGORAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)
2.	CPR-3	PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME9
3.	CPR-4	SOMMAIRE D'UN NOUVEAU COURS 12
4.	CPR-7	MODIFICATION DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE 17
5.	CPR-10	INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)
6.	CPR-11	FEUILLE DE ROUTE
7.	ANNEXE A	FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES
8.	ANNEXE B	TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME 29

CPR-1-ÉNONCE DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPECIALISES, COMBINES, ARTICULES, DE SPECIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

L'ÉNONCE DE PROGRAMME DOCUMENT-CADRE POUR LA CREATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

1. Identification du programme

1.1 Établissement Université de Moncton 1.2 Faculté Faculté des sciences de l'éducation 1.3 Unité(s) responsable(s) du programme Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie 1.4 Titre du programme Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire) 1.5 Diplôme accordé B. Éd. primaire (immersion/inclusion scolaire) 1.6 Durée du programme Deux ans 1.7 Date prévue d'entrée en vigueur Juillet 2019

2. Description du programme

Cette partie de l'énoncé présentera une brève description des objectifs du programme proposé, la structure du programme, les exigences d'admission, la liste des cours et la durée du programme, les méthodes de prestation et le type de programme.

2.1 Objectifs et débouchés du programme

L'objectif principal de ce projet est de créer un baccalauréat en éducation (post baccalauréat) visant à former des enseignantes et des enseignants en enseignement de l'immersion française et en inclusion scolaire de la 1^{re} à la 8^e année.

En septembre 2016, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé que dès septembre 2017, le point d'entrée pour l'immersion française dans la province serait en première année. Il y a donc plusieurs postes à combler en enseignement de l'immersion française dans la province. Au pays, il y a un grand besoin d'enseignantes et d'enseignants d'immersion, tel que rapporté par le *Globe and Mail* dans un article du 5 février 2017, et comme l'attestent nos salons carrières, alors que beaucoup d'employeurs de partout au Canada sollicitent activement nos finissantes et nos finissants de nos programmes de baccalauréats en éducation qui préparent pour l'enseignement en langue maternelle. Ce projet vient donc ajouter à nos programmes existants une formation spécifique pour l'immersion française répondant ainsi à cette pénurie d'enseignantes et d'enseignants spécialisés et offrant plus de chances à nos étudiantes et à nos étudiants de se tailler une place en enseignement.

Certaines universités anglophones environnantes offrent déjà une formation spécifique à l'enseignement de la langue seconde (UNB, UPEI, USA). Afin d'offrir un programme de qualité pour la formation en enseignement de l'immersion française, deux éléments sont fondamentaux. Il faut développer chez les futurs enseignantes et enseignants une très bonne connaissance de l'acquisition des compétences en langue seconde ainsi que de l'enseignement et de l'accompagnement du développement de ces compétences; deuxièmement, il faut que les candidates et les candidats développent eux-mêmes d'excellentes compétences dans la langue cible. Afin de développer des compétences langagières de niveau supérieur, il est important d'avoir plusieurs occasions de communiquer dans la langue cible et d'avoir une expérience d'immersion dans la langue. La majorité des programmes de formation pour l'enseignement de la langue

seconde n'offrent pas cette expérience d'immersion, ou s'ils le font, exigent de leurs étudiantes et étudiants de passer un semestre ailleurs, comme au Québec, par exemple.

L'avantage pour l'Université de Moncton sera d'offrir un programme de formation qui pourra répondre aux deux éléments essentiels pour la formation en enseignement de l'immersion française dans la langue cible. Tous les cours de la formation seront offerts en français, l'environnement de l'Université étant francophone. Se joindra à cet atout de développement de la compétence langagière d'excellents cours permettant de développer chez les étudiantes et les étudiants les compétences nécessaires pour enseigner la langue seconde.

De façon innovatrice, nous proposons également une solide formation en inclusion scolaire intégrée dans ce baccalauréat. Ce type de programme, combinant l'enseignement de la langue seconde et l'inclusion scolaire n'existe pas, à notre connaissance. Au contraire, les programmes d'immersion française souffrent souvent d'une perception élitiste et il arrive parfois que les écoles anglophones ne soient pas toujours en mesure d'offrir une approche inclusive en français à leurs élèves. Notre programme viendra donc combler un grand besoin pour ce type de programmes. En effet, selon Arnett (2013),1 une perception malheureusement tenace et résiliente est que les programmes d'immersion française sont réservés aux élèves qui sont particulièrement habiles au plan académique et qui ont un comportement exemplaire. Toutefois, il n'y a aucune recherche empirique qui affirme que les élèves avec des difficultés d'apprentissage ou des besoins spécifiques ne peuvent pas apprendre une deuxième langue (Genessee, 2007).² Dans son travail de recension de la recherche de grande envergure explorant la thématique des élèves à risque dans le contexte de l'immersion, Genesee (2007) identifie une série de compétences professionnelles essentielles que devraient posséder les enseignantes et enseignants en immersion et autres professionnelles et professionnels ayant comme responsabilité de fournir des services spéciaux dans ce contexte éducatif afin qu'ils puissent répondre de manière appropriée aux besoins de tous les apprenantes et les apprenants. Les défis présents dans la langue première le seront également dans la langue seconde. C'est ainsi que Genessee, Paradis et Crago (2004)3 proposent que les pratiques pédagogiques s'avèrent des déterminants clés pour le succès des élèves en difficultés dans leurs apprentissages de la langue seconde. Cependant, il est difficile pour les districts scolaires anglophones de recruter des personnes ressources bilingues. Si les services ne sont pas offerts, la perception tenace devient réalité. C'est ainsi que nous proposons un baccalauréat en éducation en immersion/inclusion scolaire.

La feuille de route comprend 18 crédits de cours axés sur l'inclusion scolaire (EDUC1113, EDUC2303, EDUC3033, EDUC3323, EDUC3343 et EDUC4393). Ainsi, le programme que nous proposons pourra être reconnu comme une mineure en enseignement-ressource par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Un tel programme de formation en enseignement de l'immersion et en inclusion scolaire est unique au pays et servira à combler un besoin important de formation pour les enseignantes et enseignants en immersion non seulement au Nouveau-Brunswick, mais à travers le Canada, et ainsi permettra à tous les élèves de recevoir un enseignement qui répond à leurs besoins dans le programme d'immersion française.

Un programme d'immersion française pour la communauté anglophone majoritaire saura par la suite, enrichir la communauté francophone minoritaire et facilitera un rapprochement et une meilleure compréhension entre les deux groupes linguistiques.

D10

¹ Arnett, K. (2013). Languages for All. Don Mills, ON: Pearson Canada Inc.

² Genesee, F. (2007). French Immersion and at-risk students: A review of research evidence. The Canadian Modern Language Review/La revue canadienne des langues vivantes, 63(5),655-687.

³ Genessee, F., Paradis, J., & Crago, M. (2004). Dual language development and disorders: A handbook on bilingualism and second language learning. Baltimore, MD: Paul H. Brooks Publishing.

⁴ La mineure du MEDPE est actuellement nommée « enseignement-ressource ». Une demande de changement de nom pour mineure en inclusion scolaire sera faite auprès du ministère pour mieux refléter l'évolution du système scolaire inclusif.

Objectifs spécifiques

Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du primaire (première à la 8e année) dans les programmes d'immersion française des écoles anglophones du Canada. Ces enseignantes et enseignants :

- auront une formation en pédagogie, en apprentissage d'une langue seconde et en inclusion scolaire.
- comprendront les fondements théoriques de l'immersion et de l'inclusion scolaire.
- intégreront la communication orale comme objet et médium d'apprentissage dans toutes les matières.
- planifieront des situations d'apprentissage dans les matières scolaires enseignées dans le cadre des programmes d'étude en immersion en utilisant des stratégies explicites.
- favoriseront la littératie dans tous les contextes d'apprentissage en utilisant des stratégies en communication orale, en lecture et en écriture du français.
- auront des connaissances pédagogiques en inclusion afin de soutenir le développement des apprenantes et apprenants nécessitant des interventions précoces.
- utiliseront des moyens d'évaluation formative lors de l'apprentissage afin de différencier l'enseignement selon les besoins spécifiques des élèves en immersion.

2.2 Résultats attendus pour les étudiantes et les étudiants et leur pertinence

- Des connaissances approfondies en acquisition et en enseignement d'une langue seconde de la 1^{re} à la 8^e année, ce qui leur permettra d'occuper des postes d'enseignantes et d'enseignants en immersion partout à travers le pays;
- Avoir les compétences professionnelles essentielles en inclusion scolaire afin de pouvoir répondre, de manière appropriée, aux besoins de tous les apprenantes et les apprenants du programme d'immersion.
- Être capable d'élaborer des situations d'apprentissage favorisant la littératie dans tous les contextes en utilisant des stratégies explicites en communication orale, en lecture et en écriture du français;
- La capacité de concevoir des situations d'apprentissage dans les matières scolaires enseignées dans le cadre des programmes d'étude en immersion et ce, dans une perspective inclusive.

2.3 Méthode de prestation

Il y a une variété de méthodes de prestation. Les cours sont offerts sur place ou de façon médiatisée tels le cours EDUC2003- Enseignement du français. Les cours offrent un enseignement théorique et un enseignement laboratoire. Les étudiants et les étudiantes font également deux stages pratiques, dont un stage de quatre mois à l'automne de la deuxième année.

Le programme d'immersion de la 1^{re} à la 8^e année utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, la pédagogie du jeu, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants).

Une autre approche qui est préconisée en immersion est l'approche actionnelle. Cette approche considère les apprenantes et les apprenants comme des acteurs sociaux qui accomplissent des tâches. Pour les enseignantes et les enseignants d'immersion, cela signifie la préparation de tâches les plus authentiques possible tout en faisant de l'interdisciplinarité. D'ailleurs, l'approche intégrée qui combine la langue et le contenu est très préconisée en immersion. Ces tâches permettent aux élèves d'obtenir des résultats concrets et également de communiquer. Les élèves prennent conscience des buts de leurs apprentissages en collaborant avec les autres. L'apprentissage stratégique est un autre modèle qui est fort utilisé.

L'utilisation des technologies est importante en immersion comme outil de communication et un accent important quant à son rôle sera placé dans les cours de didactique. En immersion tout comme dans les programmes de langue maternelle, les technologies servent de bons soutiens pédagogiques. La technologie permet d'exercer les habiletés langagières des élèves de différentes façons. Elle peut servir pour expliquer un concept, résoudre un problème, lire, écouter, montrer, raconter, décrire, etc.

Les principes didactiques de l'immersion reposent sur la prémisse qu'il faut amener l'élève à observer, à explorer, à prédire et à formuler des hypothèses, à analyser, à critiquer ce qu'elle ou il entend ou lit en vue de confirmer, d'infirmer ou d'intégrer de nouvelles informations, et tout cela en français aussi bien que dans sa langue première.

Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (deux stages en immersion).

2.4 Structure du programme

Il s'agit d'un post-baccalauréat. Ainsi, les étudiantes et les étudiants seront déjà détenteurs d'un premier baccalauréat. Les objectifs de formation générale et de formation fondamentale auront été atteints lors du premier baccalauréat.

Il s'agit d'un programme à temps plein, d'une durée de deux années universitaires avec 64 crédits de cours obligatoires.

Cours obligatoires (64 crédits)

EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4712	Langue seconde au primaire	2
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2
EDDP4902	Littératie en immersion	2
EDDP4912	Sciences et sciences humaines	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2003	Le français en enseignement	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2121	Animation et communication	3
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC4903	Pédagogie de l'immersion	3
EDUC5812	Stage: explo/prise en charge	2
EDUC5859	Stage d'intégration	9

2.5 Exigences d'admission

Conditions d'admission

Étre titulaire d'un baccalauréat avec une majeure d'au moins 42 crédits dans une discipline enseignée dans les écoles publiques et une mineure d'au moins 21 crédits dans une discipline également enseignée dans les écoles publiques. La majeure devrait correspondre à une discipline incluse dans la liste des majeures acceptées. Il en va ainsi pour la mineure (voir la liste des majeures et mineures acceptées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance).

- Être détenteur d'un baccalauréat avec une spécialisation dans une discipline enseignée (60 crédits) dans les écoles publiques, et un minimum de 21 crédits de cours complémentaires dans une ou plusieurs disciplines enseignées dans les écoles. OU
- Être détenteur d'un baccalauréat et avoir deux majeures dans des disciplines enseignées dans les écoles, dont au moins une majeure incluse dans la liste des majeures acceptées. OU
- Être détenteur d'un baccalauréat ès arts multidisciplinaires ou d'un baccalauréat ès sciences multidisciplinaire avec trois mineures dans des disciplines enseignées dans le système scolaire du Nouveau-Brunswick, dont au moins une des trois mineures est incluse dans la liste des majeures acceptées.
 ET
- Avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,30 dans son premier baccalauréat et dans chacune de ses disciplines d'enseignement.
- Avoir complété au moins 6 crédits de cours de français soit, les cours FRAN1500 et FRAN1600 ou l'équivalent et y avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,60
- Avoir complété au moins 6 crédits en mathématiques⁵.
- Avoir obtenu le niveau B2 au DELF (Diplôme d'études en langue française) SI le baccalauréat et le diplôme d'études secondaires n'a pas été fait en français.

CRITÈRES DE PROMOTION

L'étudiante ou l'étudiant devra maintenir une moyenne pondérée et cumulative d'au moins 2,50 chaque session.

RÈGLEMENTS PARTICULIERS RELATIFS AUX EXIGENCES LINGUISTQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spécial d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

2.6 Autres exigences particulières

Non applicable.

3. Répercussion sur les ressources (y compris les Annexes A* & B*)

3.1 Ressources humaines et physiques

Les professeurs et les professeures de la Faculté des sciences de l'éducation détiennent des expertises en enseignement de la langue première, de la langue seconde, de la littératie et de la francisation. Présente aussi est une excellente expertise en inclusion scolaire et en pédagogie en générale. Nous avons donc l'expertise sur place pour offrir les cours que nous proposons. Par ailleurs, la plupart des cours ciblés dans ce programme sont déjà existants et s'offrent déjà par notre corps professoral.

En ce qui a trait aux ressources physiques, la Faculté des sciences de l'éducation a toutes les installations pour offrir ce baccalauréat, incluant un centre de ressources pédagogiques, un service des stages et un centre de recherche et de développement en éducation. La grande majorité de nos salles de classe sont complètement médiatisées. Bref, nous avons déjà toutes les installations physiques nécessaires pour offrir ce programme.

3.2 Ressources financières (projections sur 5 ans des revenus et dépenses)

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a investi un montant de 50 000\$ par année pour deux ans (2017-2018 et 2018-2019) pour la création et la mise en œuvre du programme.

Le programme de baccalauréat n'exigera pas beaucoup de ressources financières. Les étudiantes et les étudiants qui y seront inscrits suivront en majorité des cours que nous offrons déjà pour nos

⁵ Les cours de statistiques ne peuvent pas être comptabilisés comme des crédits de mathématiques.

programmes actuels. Nous avons créé trois nouveaux cours et regroupé les cours existants pour la création de ce programme.

Voir les annexes A et B.

4. Relation avec les autres programmes et établissements

4.1 Programmes existants

Nous offrons à la Faculté des sciences de l'éducation un baccalauréat ès arts — baccalauréat en éducation (primaire) qui prépare pour l'enseignement en français langue maternelle. Il s'agit en fait d'un baccalauréat combiné de 168 crédits d'une durée de cinq ans. Le programme proposé est un post-baccalauréat de 2 ans de 64 crédits. Beaucoup des cours en éducation sont semblables entre les deux programmes. Toutefois, dans le programme proposé, nous avons créé des cours qui préparent spécifiquement pour l'enseignement en immersion. Par ailleurs, nous avons ajouté plus de cours dans la discipline de l'inclusion scolaire. Ces deux changements nous permettent de créer le programme de baccalauréat en éducation primaire (immersion française/inclusion scolaire).

4.2 Comparaison avec d'autres programmes offerts ailleurs

Il existe des post-baccalauréat qui préparent pour l'enseignement en langue seconde et en immersion à la University of New Brunswick (UNB), à la University of Prince Edward Island (UPEI) et à l'Université Sainte Anne (USA). Toutefois, ces programmes n'offrent pas également une concentration de cours en inclusion scolaire, ce qui est une composante unique à notre programme. Voici un tableau qui explique sommairement les programmes de ces universités.

	UNB	UPEI	USA
Description générale	mois, à 60 crédits. La plupart des cours sont offerts en anglais uniquement. Il y a quelques cours qui mettent l'accent sur	Programme de douze mois, à 60 crédits. La plupart des cours sont offerts en anglais uniquement. Il y a quelques cours qui	Programme de deux ans, à 60 crédits. Les cours sont offerts en français. Il y a quelques cours qui mettent l'accent sur l'acquisition d'une

4.3 Collaboration avec d'autres établissements, s'il y a lieu

Non applicable.

4.4 Preuve de consultation auprès d'autres établissements

Nous n'avons pas consulté les autres établissements.

5. Besoins du programme

5.1 Besoins sociaux

Le Canada étant un pays officiellement bilingue depuis 1969, le bilinguisme est devenu une valeur fondamentale du pays. Depuis ces moments, on met en place des programmes divers pour promouvoir l'apprentissage des deux langues officielles. Les programmes d'immersion ont vu le jour au Québec dans les années 1970 et se voulaient un parcours scolaire qui faisait en sorte que les anglophones acquièrent de bonnes compétences en français. Ces programmes sont un énorme succès et continuent d'être très populaires partout au Canada. Le fait que les anglophones s'inscrivent aux programmes d'immersion française permet certainement le rapprochement des deux communautés de langues officielles au Canada. Il s'agit d'un atout pour les communautés minoritaires francophones, qui bénéficient largement d'une majorité qui sait parler sa langue, qui comprend sa culture et qui s'intéresse à son développement.

5.2 Consultation auprès des employeurs et autres

Le fait que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, secteur anglophone, a investi dans la création et la mise en œuvre de ce programme est une forte attestation du besoin de ressources humaines dans ce domaine.

Comme rapporté dans le Globe and Mail du 28 février 2018 (https://www.theglobeandmail.com/news/national/education/school-board-to-offer-movingallowance-to-lure-french-immersion-teachers/article38160331/?click=sf_globefb), les employeurs éprouvent de grandes difficultés à trouver des enseignants et des enseignantes qui peuvent enseigner en immersion. Les districts scolaires doivent contingenter leurs inscriptions aux programmes d'immersion, car ils ne peuvent pas trouver d'enseignantes ou d'enseignants.

Au salon carrière de l'Université de Moncton, les employeurs de partout à travers le pays viennent recruter les finissants et les finissantes.

5.3 Priorité accordée au programme

En raison du grand manque de ressources humaines dans les programmes d'immersion au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada, nous voyons la création de ce baccalauréat comme prioritaire pour répondre aux besoins d'expertise dans le milieu scolaire pour faire face à cette réalité.

5.4 Demande étudiante

La principale clientèle visée se compose de personnes qui sont diplômées des programmes d'immersion et qui souhaitent enseigner dans ces programmes. Elles auront déjà obtenu un premier baccalauréat et s'inscriront au programme de deux ans pour une formation en enseignement en immersion et en français langue seconde avec une majeure en inclusion scolaire. Certes, des diplômés d'autres programmes scolaires (francophone ou anglophone) détenteurs d'un baccalauréat et ayant les compétences langagières requises seront également admissibles et pourront s'inscrire.

5.5 Clientèle prévue

Nous pourrons accueillir jusqu'à une trentaine d'inscriptions par année.

6. Processus d'élaboration du programme

6.1 Processus interne

Mme Dorothy White, qui a fait carrière dans le système scolaire anglophone et qui a œuvré au niveau provincial en immersion française ainsi qu'en langue seconde comme enseignante à tous les niveaux et comme agente pédagogique responsable des programmes d'immersion au district scolaire Anglophone East au Nouveau-Brunswick, a piloté ce projet de création de baccalauréat. Pour ce faire, elle a créé un comité consultatif composé de Sylvie Arseneau, agente pédagogique en immersion française au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, Janice Belliveau-Ingersoll, French Second Langage Subjet Coordinator, au Anglophone East School District, Sylvie Blain, didacticienne du français et représentante du Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie, Nicole Lirette-Pitre, didacticienne de sciences et représentante du Département d'enseignement au secondaire et de ressources humaines et Marianne Cormier, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation.

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises et a exprimé les besoins de formation pour des enseignantes et des enseignants en immersion. Le régime pédagogique proposé a été validé par ce comité.

6.2 Examens externes, s'il y a lieu

À venir.

6.3 Exigences liées à l'agrémentation, s'il y a lieu

Cette proposition de programme respecte la loi scolaire pour la certification des enseignantes et des enseignants au Nouveau-Brunswick, et permettra l'obtention d'un brevet d'enseignement. Conformément à cette loi, un post-baccalauréat d'au moins 60 crédits donnera le certificat V.

7. Processus d'amélioration continue prévu

Comme tous les programmes à l'Université de Moncton, ce programme sera évalué régulièrement, conformément aux procédures prévues par la politique d'évaluation des programmes.

FORMULAIRE CPR-3
PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École: Faculté des sciences de l'éducation Septembre 2018

Département : Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie

Nom du programme : Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire)

Profil du programme: Sur un total de 64 crédits, il y a 43 crédits de cours obligatoires en éducation, 10 crédits en didactique et 11 crédits de stage.

Responsable: Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme: B. Éd. primaire (immersion/inclusion scolaire)

Durée: Deux ans Lieu: Moncton 2 ans

> Edmundston 1re année* 1re année* Shippagan

*L'année subséquente se fait à Moncton

Première année (39 cr.) Formation fondamentale Formation à l'enseignement – Cours obligatoires

Automne		
EDDP4902	Littératie en immersion	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2003	Le français en enseignement	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2121	Animation et communication	3
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
<u>Hiver</u>		
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4712	Langue seconde au primaire	2
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC4903	Pédagogie de l'immersion	3
Printemps		
EDUC5812	Stage explo/prise en charge	2
•	cr.) Formation fondamentale	
Formation a l'enseig	nement - Cours obligatoires	
Automne		
EDUC5859	Stage d'intégration	9
<u>Hiver</u>		
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2
EDDP4912	Sciences et sciences humaines	2
EDUC3033	Éducation interculturelle	3

EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3

Total pour le programme - 64 crédits

OBJECTIFS

Le post-baccalauréat en éducation permettra de développer de bonnes connaissances en acquisition et en enseignement d'une langue seconde de la 1^{re} à la 8^e année et des compétences professionnelles essentielles en inclusion scolaire, ce qui permettra d'occuper des postes d'enseignantes et d'enseignants en immersion partout à travers le pays. On vise également la formation d'éducatrices et d'éducateurs capables d'élaborer des situations d'apprentissage favorisant la littératie dans tous les contextes et aptes à concevoir des situations d'apprentissage dans les matières scolaires enseignées dans le cadre des programmes d'étude en immersion dans une perspective inclusive.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un baccalauréat avec une majeure d'au moins 42 crédits dans une discipline enseignée dans les écoles publiques et une mineure d'au moins 21 crédits dans une discipline également enseignée dans les écoles publiques. La majeure devrait correspondre à une discipline incluse dans la liste des majeures acceptées. Il en va ainsi pour la mineure (voir la liste des majeures et mineures acceptées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance).
- Être détenteur d'un baccalauréat avec une spécialisation dans une discipline enseignée (60 crédits) dans les écoles publiques, et un minimum de 21 crédits de cours complémentaires dans une ou plusieurs disciplines enseignées dans les écoles. OU
- Être détenteur d'un baccalauréat et avoir deux majeures dans des disciplines enseignées dans les écoles, dont au moins une majeure incluse dans la liste des majeures acceptées.
 OU
- Être détenteur d'un baccalauréat ès arts multidisciplinaires ou d'un baccalauréat ès sciences multidisciplinaire avec trois mineures dans des disciplines enseignées dans le système scolaire du Nouveau-Brunswick, dont au moins une des trois mineures est incluse dans la liste des majeures acceptées.
- Avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,30 dans son premier baccalauréat et dans chacune de ses disciplines d'enseignement.
- Avoir complété au moins 6 crédits de cours de français soit, les cours FRAN1500 et FRAN1600 ou l'équivalent et y avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,60
- Avoir complété au moins 6 crédits en mathématiques¹.
- Avoir obtenu le niveau B2 au DELF (Diplôme d'études en langue française) SI le baccalauréat et le diplôme d'études secondaires n'a pas été fait en français.

D19

¹ Les cours de statistiques ne peuvent pas être comptabilisés comme des crédits de mathématiques.

FORMULAIRE CPR-10 INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

D20

SAC-190506

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010 (NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)

\times	Proposition d'un nouveau programme
	Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
 Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire)
- 1.2 Unité responsable Faculté des sciences de l'éducation
- 1.3 Diplôme accordéB. Éd. primaire (immersion/inclusion scolaire)
- 1.4 Durée du programme Deux ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme

Moncton 2 ans
Edmundston 1^{re} année*
Shippagan 1^{re} année*

*L'année subséquente se fait à Moncton.

1.6 Date d'entrée en vigueur Juillet 2019

2. Description du programme

- 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins) Le programme vise la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les classes du primaire (1^{re} à la 8^e année) dans les programmes d'immersion française des écoles anglophones du Canada. Ces enseignantes et enseignants auront une solide formation en pédagogie, en apprentissage d'une langue seconde et en inclusion scolaire.
- 2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

 Le programme utilise une grande variété d'approches pédagogiques permettant d'actualiser ses objectifs de formation, entre autres : la pédagogie par projet, l'apprentissage coopératif, les travaux et exercices d'application réalisés en équipes, l'enseignement par les pairs (présentations orales de contenus développés par les étudiantes et les étudiants), la découverte guidée, les exposés interactifs (sollicitant une participation active des étudiantes et étudiants). Ces diverses stratégies sont choisies en fonction des objectifs généraux de chaque cours, de la nature des apprentissages poursuivis et des compétences professionnelles spécifiques qu'on cherche à développer. Le programme accorde également une place importante à la formation pratique (deux stages).

2.3 Conditions d'admission

•	Condition "A"	
•	Condition "B"	
•	Condition "C"	
•	Condition "D"	
•	Autres exigences	particulières (s'il y a lieu)

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples: ☐ conditions de maintien;	⊠ exigences linguistiques;	🗵 critères de
promotion; ⊠ autres)		

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION

• Être titulaire d'un baccalauréat avec une majeure d'au moins 42 crédits dans une discipline enseignée dans les écoles publiques et une mineure d'au moins 21 crédits dans une discipline également enseignée dans les écoles publiques. La majeure devrait correspondre à une discipline incluse dans la liste des majeures acceptées. Il en va ainsi pour la mineure (voir la liste des majeures et mineures acceptées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance).

OU

• Être détenteur d'un baccalauréat avec une spécialisation dans une discipline enseignée (60 crédits) dans les écoles publiques, et un minimum de 21 crédits de cours complémentaires dans une ou plusieurs disciplines enseignées dans les écoles.

OU

Étre détenteur d'un baccalauréat et avoir deux majeures dans des disciplines enseignées dans les écoles, dont au moins une majeure incluse dans la liste des majeures acceptées.

OU

- Être détenteur d'un baccalauréat ès arts multidisciplinaires ou d'un baccalauréat ès sciences multidisciplinaire avec trois mineures dans des disciplines enseignées dans le système scolaire du Nouveau-Brunswick, dont au moins une des trois mineures est incluse dans la liste des majeures acceptées. ET
- Avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,30 dans son premier baccalauréat et dans chacune de ses disciplines d'enseignement.
- Avoir complété au moins 6 crédits de cours de français soit, les cours FRAN1500 et FRAN1600 ou l'équivalent et y avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,60
- Avoir complété au moins 6 crédits en mathématiques¹.
- Avoir obtenu le niveau B2 au DELF (Diplôme d'études en langue française)
 SI le baccalauréat et le diplôme d'études secondaires n'a pas été fait en français.

SAVOIR-ÊTRE

La Faculté des sciences de l'éducation a la responsabilité de former des enseignantes et des enseignants soucieux de réaliser des apprentissages de qualité et de développer leur savoir-être et leur savoir-vivre ensemble. Les étudiantes et les étudiants en éducation doivent donc s'engager dans leur programme de formation initiale à l'enseignement en adoptant les comportements qui témoignent des dispositions professionnelles nécessaires pour mettre en pratique le code de déontologie adopté par l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. La Faculté se réserve le droit de suspendre ou d'exiger le retrait de l'étudiante ou de l'étudiant qui ne démontre pas les comportements appropriés. Dans chaque cas, la décision est prise en s'appuyant sur le Code de déontologie des

¹ Les cours de statistiques ne peuvent pas être comptabilisés comme des crédits de mathématiques.

enseignantes et des enseignants et sur les politiques et les règlements en vigueur au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

CRITÈRE DE PROMOTION

L'étudiante ou l'étudiant devra maintenir une moyenne pondérée et cumulative d'au moins 2,50 chaque session.

RÈGLEMENTS PARTICULIERS RELATIFS AUX EXIGENCES LINGUISTIQUES

Nonobstant le règlement universitaire 6.2.5, l'étudiante ou l'étudiant ayant obtenu le statut spéciale d'étudiante ou d'étudiant non francophone doit rédiger les épreuves de contrôle ainsi que les travaux en français dans les cours en éducation (EDUC, EDDP, EDDS).

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire <u>CPR-2</u> ou <u>CPR-3</u>, le cas échéant.)

FORMATION FONDAMENTALE		64 CR.
FORMATION À L'ENSEIGNEM	MENT	64 CR.
Obligatoires		64 CR.
EDDP3842	Did. des math. au primaire I	2
EDDP4712	Langue seconde au primaire	2
EDDP4842	Did. des math. au primaire II	2
EDDP4902	Littératie en immersion	2
EDDP4912	Sciences et sciences humaines	2
EDUC1113	Psychopédagogie de l'enfant	3
EDUC2003	Le français en enseignement	3
EDUC2103	Apprentissage et enseignement	3
EDUC2121	Animation et communication	3
EDUC2303	Inclusion scolaire	3
EDUC3033	Éducation interculturelle	3
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3
EDUC3123	FPS et santé au primaire	3
EDUC3323	Analyse du comportement	3
EDUC3333	Motivation & gestion de classe	3
EDUC3343	Difficultés et douance	3
EDUC3912	Planification et évaluation I	2
EDUC3922	Planification et évaluation II	2
EDUC4393	Pédagogie inclusive M-8	3
EDUC4903	Pédagogie de l'immersion	3
EDUC5812	Stage: explo/prise en charge	2
EDUC5859	Stage d'intégration	9

GLOBAL

64 CR.

ANNEXE A FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

D24

ANNEXE A: Fréquentation étudiante prévue et répercussions sur les ressources

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	20	40	40	40	40
Nouvelles admissions	20	20	20	20	20
Nombre de diplômées et diplômés prévus	0	20	20	20	20

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget		:			
Dons et subventions	50 000 \$	50 000 \$			
Droits de scolarité	116 600\$	233 200 \$	233 200	233 200 \$	233 200 \$
Subventions de la CESPM					
Autres (À préciser)					
Revenus totaux	166 600 \$	283 200 \$	233 200 \$	233 200 \$	233 200 \$

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

		nière née	Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP¹	Dollars	#ÉTP	Dollars	#ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaires			<u></u>					<u> </u>	/	
Corps								/		
Professoral										
Assistance à							/			
l'enseignement			_							
Personnel de						/				
soutien					/					
Autres coûts				/						
Matériel et					0					
services			/							
Équipement			/		-					
Bibliothèque										
Ressources en	1									
informatique	/									
Autres (À préciser)	-					-		1		
Coûts totaux								1		
Solde annuel										
Solde cumulatif									$\overline{}$	_

VOIR PAGE SUIVANTE ->

¹ Équivalents temps plein

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Premi	ère année	Deuxi	Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	#ÉTP¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	#ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	
Salaires		•	<u></u>			· - · ·			<u> </u>		
Corps		10 664 \$ ²		10 664 \$		10 664 \$		10 664 \$		10 664 \$	
Professoral											
Assistance à			,				1				
l'enseignement											
Personnel de soutien											
Autres coûts								-			
Matériel et services											
Équipement											
Bibliothèque											
Ressources en											
informatique											
Autres (À préciser)											
Coûts totaux	10 664 \$		10 664 \$	S	10 664 \$,	10 664 \$		10 664 \$		

Solde annuel	10 664 \$	10 664 \$	10 664 \$	10 664 \$	10 664 \$
Solde cumulatif					

Équivalents temps plein
 Coût pour l'embauche de deux chargées de cours ou chargés de cours. (EDDP4902 et EDDP4912)

ANNEXE B TABLEAUX DES DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE	
The second in th	
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME	

D27

ANNEXE B: TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'EVOLUTION DE L'UNITE ACADEMIQUE¹ PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME

Département /École :	Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie
Faculté:	Faculté des sciences de l'éducation

Tableau 1: Population étudiante

Nom du programme : B. Éd. primaire (immersion/inclusion scolaire)

	Année 18-19	Année 19-20	Année 20-21	Année 21-22	Année 22-23	Année 23-24	Année 24-25	Année 25-26	Année 26-27	Année 27-28
Inscriptions temps plein	20	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Inscriptions temps partiel	NA									
Nouvelles admissions	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
% NB.	NA									
% Canada (excepté NB.)	NA									
% international	NA									
Nombre de diplômes émis	0	20	20	20	20	20	20	20	20	20

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Tableau 2: Ressources humaines

a) Corps professoral:

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Angela AuCoin	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2003	Inclusion scolaire; Pédagogies et pratiques inclusives; Lois et politiques reliées à l'inclusion scolaire.
Sylvie Blain	Régulier	Titulaire	27 octobre 1997	Didactique du français au primaire; Processus d'écriture en langue maternelle et en langue seconde; Didactique de la lecture au primaire.
Marianne Cormier	Régulier	Agrégé (titulaire à compter du 1 ^{er} juillet 2018)	1 ^{er} juillet 2004	Francisation; Intégration de la langue dans les autres matières scolaires; Didactique du français; Compréhension en lecture; Éducation en milieu linguistique minoritaire.
André Doyon	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 1999	Analyse réflexive et communauté de pratique; Gestion de classe, motivation et discipline; Supervision de stages et formation

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

				pratique; Développement personnel et professionnel des enseignantes et enseignants; Recherche qualitative: recherche-action, phénoménologie, approche heuristique; Psychosynthèse et éducation; Le portfolio de développement professionnel.
Viktor Freiman	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 2003	Didactique de la mathématique (primaire et secondaire); Les enfants doués en mathématique; Apprentissage et TIC; Compétences numériques, Tendances nouvelles en éducation, Éducation comparée/systèmes éducatifs.
Mathieu Lang	Régulier	Agrégé	1 ^{er} décembre 2004	Philosophie de l'éducation; Fondements de l'éducation; Pensée critique; Éducation à la citoyenneté.
Manon LeBlanc	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2010	Didactique des mathématiques; Développement du raisonnement mathématique; Exploitation d'outils de communication en ligne dans les cours de mathématiques; Difficultés/obstacles rencontrés par les élèves en mathématiques; Planification de cours; Évaluation des apprentissages.
Mireille Leblanc	Régulier	Adjoint (agrégée à compter du 1 ^{er} juillet 2018)	1 ^{er} juillet 2004	Enseignement- ressource et services d'appui; Collaboration entre enseignants et inclusion scolaire.

Michel T. Léger	Régulier	Agrégé	1 ^{er} juillet 2010	Éducation relative à l'environnement (développement d'une compétence à l'action environnementale en contexte de famille); Écophénoménologie; Exploitation des TIC en éducation; Didactique des sciences de la nature; Motivation et gestion de classe.
Josée Nadeau	Régulier	Adjoint	1 ^{er} juillet 2007	Troubles d'apprentissage; Évaluation diagnostique; Problèmes de comportement; Rééducation.
Jean-François Richard	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1996	Apprentissage et enseignement; Évaluation des apprentissages; Didactique de l'éducation physique; Méthodologie de l'entraînement sportif.
Lise Robichaud	Régulier	Titulaire	1 ^{er} juillet 1988	Didactique des arts visuels; Histoire de l'enseignement des arts visuels en Acadie; Développement de méthodes d'enseignement des arts visuels.

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes:

Nom	Catégorie	Date d'embauche
Germaine Girouard	Adjointe administrative	6 mars 1986
Jessica-Lynn Lagacé	Secrétaire VII	30 juin 2015
Johanne Laliberté	Adjointe administrative	28 novembre 2016
Susie Landry	Secrétaire administrative XI	26 octobre 2015
Nicole Marquis	Directrice adjointe – Service des stages	3 septembre 2013
Luella Vautour	Secrétaire réceptionniste	22 novembre 2004

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation ²	Inscriptions ³ (5 dernières années)				Crédits-étudiants ⁴ (5 dernières années)					
				13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
EDDP													
EDDP2502	Didactique de la musique	2	1x/année	41	37	19	16	22	82	74	38	32	44
EDDP3502	Arts plastiques au primaire	2	1x/année	48	39	24	21	22	96	78	48	42	44
EDDP3513	Didactique du français I	3	1x/année	65	51	29	20	15	195	153	87	60	45
EDDP3523	Planification au préscolaire	3	1x/année	41	31	25	9	16	123	93	75	27	48
EDDP3550	Le français au primaire	3	1x/année	56	32	32	15	26	168	96	96	45	78
EDDP4510	Langue seconde au primaire	3	1x/année	19	22	7	15	11	57	66	21	45	33
EDDP4512	Sciences au primaire (5-8)	2	1x/année	15	17	4	5	7	30	34	8	10	14
EDDP4522	Sciences au primaire (M-4)	2	1x/année	45	33	26	14	7	90	66	52	28	14
EDDP4542	Did. des math au primaire I	2	1x/année	54	36	31	19	23	108	72	62	38	46
EDDP4543	Pédagogie du jeu	3	1x/année	33	33	21	12	14	99	99	63	36	42
EDDP4552	Did. des math au primaire II	2	1x/année	55	46	31	22	15	110	92	62	44	30
EDDP4553	Didactique du français II	3	1x/année	63	49	29	18	15	189	147	87	54	45

 ² Fréquence de prestation au campus de Moncton.
 ³ À noter que ces données incluent les campus d'Edmundston, de Moncton et de Shippagan.
 ⁴ Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

U	J
Č.	á
N.	9

SA
C
9
0
CH
0
(3)

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation		(5 der		années)		Crédits-étudiants (5 dernières années)					
				13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	
EDDP4563	Sc. humaines au primaire (5-8)	3	1x/année	14	16	4	5	7	42	48	12	15	21	
EDDP4573	Sc. humaines au primaire (M-4)	3	1x/année	48	34	29	16	6	144	102	87	48	18	
EDDP4583	Éducation et environnement	3	Cours à option	4		4			12		12			
EDDS												-		
EDDS4402	Didactique des arts plastiques	2	Selon les admissions au programme					1					2	
EDDS4503	Dévelop. personnel et social	3	1x/année	16	10	6	4	7	48	30	18	12	21	
EDDS4510	Didactique sc. familiales	3	Selon les admissions au programme			1					3			
EDDS4515	Langue seconde au secondaire	3	1x/année	8	5	5	7	5	24	15	15	21	15	
EDDS4520	Didactique de la mathématique	3	1x/année	5	2	4	2	5	15	6	12	6	15	
EDDS4525	Didactique de l'histoire	3	1x/année	9	6	5	3	2	27	18	15	9	6	
EDDS4530	Didactique de la géographie	3	1x/année	6	2		2	1	18	6		6	3	
EDDS4533	Didactique des sc. sociales	3	Selon les admissions au programme	1			1		3			3		
EDDS4535	Français au secondaire	3	1x/année	14	7	7	6	7	42	21	21	18	21	
EDDS4545	Didac. de physique et chimie	3	1x/année	6	3	2	4	4	18	9	6	12	12	
EDDS4555	Didactique de la biologie	3	1x/année	9	2	3	3	1	27	6	9	9	3	

1		,	•	
1				8
-	Ą		À	è

S
1
0
0.63
3
2
91
0
613

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de			scripti					dits-étu			
			prestation	10.11			années)		(5 dernières années)					
EDDC4502	TS: 1 1 1		0.1.1	13-14	14-15	15-16	16-17		13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	
EDDS4583	Didactique techno. de	3	Selon les	İ				2					6	
	gestion		admissions au										-	
	<u> </u>		programme											
EDDS4590	Arts plastiques au	3	Selon les	1					3					
	secondaire	-	admissions au											
			programme											
EDDS4595	Musique au secondaire	3	Selon les		3	3	3			9	9	9		
			admissions au											
			programme						Į					
EDUC												_		
EDUC1011	Pensée critique au	1	1x/année				43	57				43	57	
	secondaire						"	•				"		
EDUC1013	Init. aux études en	3	1x/année				36	34				108	102	
	éducation							-				100	102	
EDUC1102	Intégration en éducation	2	2x/année	114	71	81			228	142	162			
	<i>B</i>	_			, ,				220	1 12	102			
EDUC1113	Psychopédagogie de	3	1x/année				49	54				147	162	
	l'enfant		174/dillico				7/	34				17/	102	
EDUC1123	Psychopédagogie des	3	1x/année			_	48	60				144	180	
20001123	ados	,	1A/aunce			ľ	10	00				144	100	
EDUC1902	Stage d'exploration	2	1x/année	99	91	76	55	13	198	182	160	110	26	
ED001702	stage a exploration	2	1 X/aiiiiee	99	91	/6	33	13	198	182	152	110	26	
EDUC2102	Éducation pour la santé	2	1x/année	38	40	27	0.4		7.0	00		40		
EDUC2102	et FPS	2	1x/annee	38	40	21	24		76	80	54	48		
EDUC2103	Apprentissage et	3	1 / /					5.4			ļ			
EDUCZ103		3	1x/année					74					222	
EDITION 112	enseignement		4 / -											
EDUC2113	Psychopédagogie de	3	1x/année	58	38	47			174	114	141			
TITLE A C.	l'enfant													
EDUC2121	Animation et	3	1x/année	18	43	42	44	40	54	129	126	132	120	
	communication						<u> </u>							
EDUC2123	Psychopédagogie des	3	1x/année	36	29	22	2		108	87	66	6		
	ados						!							

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de			scription			Crédits-étudiants					
			prestation	13-14		nières a		15.10	10.14		rnières			
EDUC2202	Communication interpersonnelle	2	1x/année	67	14-15 62	15-16	16-17	17-18	13-14	14-15 124	15-16	16-17 120	17- 18	
EDUC2204	Apprentissage et enseignement	4	1x/année	73	70	64	57		292	280	256	228		
EDUC2222	Communication interpersonnelle	2	1x/année					74					148	
EDUC2242	Animation de groupe	2	1x/année					63					126	
EDUC2303	Inclusion scolaire	3	1x/année					73					219	
EDUC2313	Élèves en difficulté	3	1x/année	60	61	50	42	1	180	183	150	126	3	
EDUC2323	Recherche en éducation	3	2x/année	66	36	51	45	8	198	108	153	135	24	
EDUC2851	Stage d'exploration	1	1x/année					9		_			9	
EDUC3010	Enseigner pour apprendre	3	Cours à option	2	3	1	3	2	3	9	3	9	6	
EDUC3023	Éducation aux droits humains	3	Cours à option		5	5				15	15			
EDUC3033	Éducation interculturelle	3	Cours à option	9		12	16		27		36	48		
EDUC3113	Gestion de l'éducation	3	1x/année	113	72	57	41	46	339	216	171	123	138	
EDUC3122	Services aux élèves	2	Cours à option	13	14	7	9	12	26	28	14	18	24	
EDUC3202	Animation de groupe	2	1x/année	65	58	47	60		130	116	94	120		
EDUC3213	Apprentissage et TIC (prim)	3	2x/année	63	34	32	16	28	189	102	96	48	84	
EDUC3214	Apprentissage et TIC (sec)	3	2x/année	41	23	22	18	16	123	69	66	54	48	

t	
C	V,
C	T

SAC-190500	
-19050	S
-19050	
905	0
050	1
C)Te	CD
000	0
0	CF
	0

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation		(5 der		années)		Crédits-étudiants (5 dernières années)				
EDITICA 201				13-14	14-15		16-17	17-18	13-14	14-15	15-16		17-18
EDUC3301	Gestion du stress	1	Cours à option	15	7	6	8	5	15	7	6	8	5
EDUC3321	Intégration scolaire	1	Cours à option	15	30	8	6		15	30	8	6	
EDUC3323	Analyse du comportement	3	Cours à option		15			13		45			39
EDUC3333	Motivation et gestion de classe	3	2x/année					34					102
EDUC3343	Difficultés et douance	3	1x/année					7				_	21
EDUC3802	Stage de prise en charge	2	1x/année	133	91	56	38	41	266	182	112	76	82
EDUC3814	Programmation et évaluation	4	1x/année	75	51	54	37	42	300	204	216	148	168
EDUC4101	Intervention non violente	1	Cours à option	23	28	13	17	17	23	28	13	17	17
EDUC4110	Séminaire thématique	3	Cours à option	52					156				
EDUC4111	Éducation à la carrière	1	Cours à option	12	14				12	14			
EDUC4112	Séminaire thématique II	3	Cours à option				1					3	
EDUC4113	La personne de l'enseignant.e	3	2x/année	129	76	53	40	39	387	228	159	120	117
EDUC4201	Atelier en commun. interpers.	1	Cours à option	7	5	11	10	8	7	5	11	10	8
EDUC4301	Atelier en animation de groupe	1	Cours à option		-	6		10	-	_	6		10
EDUC4322	Motivation & gestion de classe	2	2x/année	91	54	54	44	8	182	108	108	88	16
EDUC4323	Éduc. en milieu minoritaire	3	2x/année	104	65	52	43	23	312	195	156	129	69

Sigle	Titre	Crédits	Fréquence de prestation			scriptionières a	ons innées)	Crédits-étudiants (5 dernières années)					
				13-14	14-15	15-16	16-17	17-18	13-14	14-15	15-16	16-17	17-18
EDUC4353	Pédagogie différenciée	3	1x/année	56	35	16	15	16	168	105	48	45	48
EDUC4411	La santé scolaire	3	Cours à option			2					6		
EDUC4503	Rééducation et enrichissement	3	1x/année	59	45	39	26	15	177	135	117	78	45
EDUC4724	Adaptation scolaire	3	Cours à option	26	15	14	12		78	45	42	36	
EDUC5104	Fondements de l'éducation	4	1x/année	101	112	68	41	39	404	448	272	164	156
EDUC5503	Évaluation au préscolaire	3	1x/année	38	30	29	13	13	114	90	87	39	39
EDUC5802	Stage d'exploration	2	1x/année	8	2	1	2		16	4	2	4	
EDUC5911	Séminaire de synthèse	1	1x/année	100	114	70	51	37	100	114	70	51	37
EDUC5912	Stage d'intégration prof.	12	1x/année	105	117	76	52	38	1260	1404	912	624	456